

Municipalité de Saint-Sophie-d'Halifax
Province de Québec
Canada

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, tenue le 13 septembre 2016, à 20 heures, au Centre Communautaire, 10 rue de l'Église.

Sont présents: Manon Lambert, Normand Provencher, Serge Breton, Laurence Andrée Lavigne et Jean Goulet, conseillers et conseillère, formant quorum sous la présidence de Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse.

Est également présente Mme Suzanne Savage, directrice générale/ secrétaire-trésorière.

93-09-16
Ordre du jour

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉ

94-09-16
Procès-verbal
9 août

Il est proposé par Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 9 août 2016 soit accepté et que l'on dispense la directrice générale d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

95-09-16
Comptes
municipaux

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes :

Comptes à ratifier :	22 507.79 \$
Compte à payer :	<u>258 516.99 \$</u>

Total des paiements	281 024.78 \$
---------------------	---------------

ADOPTÉ

96-09-16
Entente
Déneigement
Princeville

Il est proposé par Serge Breton, appuyé et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax accepte le contrat avec la Ville de Princeville pour l'entretien d'hiver d'une partie du « chemin des Pointes » situé dans la ville de Princeville aux limites des municipalités de Sainte-Sophie-d'Halifax et de Princeville sur une distance de 1.2 kilomètres au prix forfaitaire de deux mille cinq cent vingt dollars (2,520.00 \$) pour l'hiver 2016-2017.

QUE Marie-Claude Chouinard, mairesse et Suzanne Savage, directrice générale soient autorisés à signer ladite entente.

ADOPTÉ

97-09-16
Embauche
opérateurs
machinerie
d'hiver

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité que Messieurs Sylvain Laflamme et Guy Laflamme soient embauchés comme opérateurs de machinerie d'hiver à temps plein, pour la durée de l'hiver 2016-2017, et Monsieur Étienne Marcoux opérateur de machinerie d'hiver à temps partiel, selon les conditions mentionnées aux contrats à intervenir entre la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et les opérateurs.

QUE Mme Suzanne Savage, directrice générale soit autorisée à signer lesdits contrats.

ADOPTÉ

98-09-16
Entente service
de garde
municipal

Il est proposé par Laurence Andrée Lavigne, appuyé et résolu à l'unanimité que Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse soit autorisée à signer l'entente entre la Commission Scolaire des Bois-Francs, École Marie-Immaculée et la municipalité pour le service de garde municipal 2016-2017.

ADOPTÉ

99-09-16
Embauche
animatrice
service de
garde mun

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que Mme Sylvie Martineau soit embauchée animatrice pour le service de garde municipal, selon les conditions mentionnées dans le contrat à intervenir entre la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et cette dernière.

D'autoriser Mme Suzanne Savage, directrice générale à signer ledit contrat.

ADOPTÉ

100-09-16
Acceptation
soumission
plastique agricole

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions pour la récupération de plastique d'ensilage pour les exploitations agricoles enregistrées pour une période de trois ans faite le 13 septembre 2016 à 10 :02 heures au bureau municipal;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de:

<u>Soumissionnaire:</u>	<u>Prix</u> <u>Conteneur 2 verges</u>	<u>Prix</u> <u>Conteneur 4 verges</u>
Gaudreau Environnement	614.58 \$	687.87 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de Gaudreau Environnement pour le prix de 614.58 \$ pour le conteneur de 2 verges et de 687.97 \$ pour le conteneur de 4 verges, plus les taxes, pour la première année et indexées de 2% par année pour les deux années suivantes.

QUE Marie-Claude Chouinard, mairesse et Suzanne Savage, directrice générale soient autorisés à signer le contrat avec Gaudreau Environnement inc.

ADOPTÉ

101-09-06
Acceptation
soumission
matières
résiduelles

ATTENDU QUE le contrat de la municipalité pour la collecte, le transport et le traitement des déchets et des matières recyclables vient à échéance le 31 décembre 2016 ;

ATTENDU QUE le comité de la MRC de L'Érable a proposé de regrouper les municipalités pour procéder à un appel d'offres commun;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a confié la responsabilité à la MRC de L'Érable de pouvoir procéder à un appel d'offres commun pour le renouvellement du contrat pour la collecte, le transport et le traitement des déchets et des matières recyclables;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a conservé la responsabilité de conclure le contrat suite à l'acceptation de la soumission par la MRC de L'Érable;

ATTENDU QUE nous avons reçu deux soumissions concernant la collecte, le transport et le traitement des déchets et des matières recyclables ;

Déchets (transport et élimination) :

Gaudreau Environnement inc.	90 535.13 \$
Services Sanitaires Denis Fortier inc.	130 302.13 \$

Matières recyclables (transport et traitement) :

Gaudreau Environnement inc.	69 219.75 \$
Services Sanitaires Denis Fortier inc.	95 128.28 \$

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Serge Breton, appuyé et résolu à l'unanimité d'adjuger le contrat pour la collecte, le transport et l'élimination des déchets solides à Gaudreau Environnement inc. pour la somme de 90 535.13 \$, et d'adjuger le contrat pour la collecte, le transport et le tri des matières recyclables à Gaudreau Environnement inc., pour la somme de 69 219.75 \$ le tout conformément aux documents de soumission, plus les taxes.

QUE ce dit contrat est pour une durée de trois (3) ans pour les années 2017 à 2019 inclusivement, selon les prix apparaissant à la soumission;

QUE Marie-Claude Chouinard, mairesse et Suzanne Savage, directrice générale soient autorisés à signer le contrat avec Gaudreau Environnement inc.

ADOPTÉ

102-09-16
Formation code
d'éthique

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser Laurence Andrée Lavigne, conseillère, à participer à une formation sur le comportement éthique le 5 novembre 2016, à Warwick et de défrayer le coût de l'inscription au montant de 275 \$, plus les taxes et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en effectuer le paiement, ainsi que le remboursement des dépenses afférentes.

ADOPTÉ

103-09-16
Adoption
règlement
no. 27-2016

ATTENDU que les membres du conseil municipal ont reçu une copie du règlement no. 27-2016, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement no. 27-2016 modifiant le règlement no. 16-2014 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax.

ADOPTÉ

104-09-16
Adoption
règlement
no. 28-2016

ATTENDU que les membres du conseil municipal ont reçu une copie du règlement no. 28-2016, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement no. 28-2016 modifiant le règlement no. 11-2012 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax.

ADOPTÉ

105-09-16
Levée de
la séance

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 20 :35.
heures.

ADOPTÉ

Marie-Claude Chouinard
Mairesse

Suzanne Savage, directrice générale /
Secrétaire-trésorière